



Marcel Mauss: sa méthode, sa morale
par

Simon Laflamme

Ce travail fut rédigé pour satisfaire
aux exigences du cours d'"Histoire de
la pensée Sociologique offert par le
département de sociologie.

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

FACULTY OF SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

Marcel Mauss: sa méthode, sa morale
par

Simon Laflamme

Ce travail fut rédigé pour satisfaire
aux exigences du cours d'"Histoire de
la pensée Sociologique offert par le
département de sociologie.

PREFACE

La publication de ce travail témoigne de la qualité de la connaissance et de la pertinence des critiques ébauchées et relevées par Simon Laflamme lors d'un essai rédigé dans le cours "Histoire de la pensée sociologique" de l'automne '78.

Il était nécessaire que la pensée des étudiants, parmi les meilleures, puisse s'exprimer à travers un travail académique; il était nécessaire que le département encourage la circulation des idées et permette le dialogue ou la polémique.

Ainsi se forme la pensée sociologique, dans la connaissance théorique et sa critique.

Simon Laflamme, dans cet essai, a suivi cette approche.

Nicole Arnaud

Marcel Mauss est, en France, entre Durkheim et Lévi-Strauss, un de ceux qui ont le plus marqué la pensée sociale. Cet anthropologue du cabinet, comme on se plaît souvent à l'appeler, est un cerveau des plus érudits qui a rendu possible l'anthropologie qui, encore maintenant, trouve des admirateurs. Son Essai sur le don est, de l'avis de plusieurs, parmi ses ouvrages, celui qui a eu le plus d'influence. Dans notre travail, nous cherchons à en découvrir les raisons. Nous croyons que la portée de cet essai s'explique beaucoup plus en considération de la méthode dont l'auteur a fait usage qu'à la vue de tout autre chose. Pour illustrer cela, nous nous contentons, dans une première partie, de résumer le texte de Mauss. Dans une seconde partie, nous tentons de montrer en quoi consiste la découverte méthodologique de l'auteur. Enfin, dans une dernière partie, nous cherchons à comprendre pourquoi l'aspect moralisateur de cet essai n'a pas su susciter l'intérêt que fut celui pour l'aspect méthodologique (1).

1. Résumé de l'Essai sur le don

Un premier principe donne le ton à toute l'oeuvre de Mauss: "l'homme est insécable". Un second principe, qui découle du premier, n'est pas moins important: toute société est un ensemble de faits qu'on ne peut dissocier de la nécessité de leur unité.

(1) Le professeur avait suggéré le schéma suivant: 1^o, dégager la base théorique de la pensée de l'auteur; 2^o, trouver des matériaux qui permettent d'invalider ou de valider la première partie; 3^o, critiquer en prenant distance. Pour des raisons d'expression et de méthode nous avons un peu malmené ce schéma. Cependant, nous espérons que les exigences prescrites par le professeur dans ce schéma, malgré notre légère infidélité, seront remplies.

Chaque société est un ensemble d'éléments reliés dont il incombe à l'ethnologue (à l'anthropologue, au sociologue) de découvrir la nature des liaisons. Cela en tête, Mauss se propose de montrer qu'il existe, au fondement de toute vie en société, des mécanismes d'échange. Or Mauss, qui ne néglige jamais la psychologie des individus dans un groupe, affirme que cet échange se manifeste dans le don, plus précisément dans la structure (1) du don, et que cette structure constitue la pierre angulaire de toute société. Il cherche alors à confirmer cette hypothèse en étudiant, 1^o, des sociétés polynésiennes, 2^o, des sociétés mélanésiennes, 3^o, quelques droits anciens.

Dans les sociétés polynésiennes, Mauss remarque que le don apparaît sur un fond de liaisons qu'il appelle le système des prestations totales. Ce système est à trois éléments: quelqu'un reçoit, quelqu'un donne, quelque chose est donnée. Mais, puisque l'échange implique des actions pratiques, ces liaisons sont stimulées par des devoirs. Le système du don et la morale qui en émane rendent dynamique la structure sociale: c'est que quelqu'un doit donner et qu'un autre doit recevoir et rendre. Si une telle relation était à sens unique, non seulement soulèverait-elle des problèmes moraux, mais aussi des problèmes d'économie. De ce point de vue, le don est intelligé par le chercheur et vécu par ceux qu'il implique, en même temps, comme une contrainte et comme un acte de spontanéité. L'obligation de donner et l'obligation de recevoir sont possibles non seulement à cause de la structure sociale mais aussi en raison de

(1) Mauss n'utilise pas le concept de structure dans cet essai. Cependant, il en est bel et bien l'auteur. Le concept de structure maussien est celui qui sera retenu par le courant anthropologique structural. Aussi, ne voyons-nous pas d'empêchement à l'utiliser.

valeurs culturelles morales qui surgissent de la structure et qui sont assumées par les agents sociaux. Sans tenir compte du facteur structural ou de la dimension culturelle, il est impossible de rendre compte du système des prestations totales. Par ailleurs, la contrainte et la nécessité de la spontanéité se comprennent davantage quand on observe que dans la chose donnée le donateur investit toute sa personne (si ce n'est tout son clan); il est donc lui-même en cause. Pour des raisons religieuses ce sont tout son être et toute son existence qui sont en jeu ainsi que la possibilité de communiquer avec Dieu; pour des raisons pratiques, politiques et existentielles c'est le prestige; mais aussi pour des raisons scientifiques, c'est la possibilité de vivre en société. De plus, il s'avère que la chose donnée n'est pas inerte; elle ne peut être refusée sans qu'on insulte le donateur; d'autre part, "même abandonnée par le donateur, elle est encore quelque chose de lui. Par elle, il a prise sur le bénéficiaire, comme par elle, propriétaire, il a prise sur le voleur" (1).

Dans l'analyse des sociétés mélanésiennes, Mauss dégage toute la puissance et toute la portée de la morale don-échange qui s'inscrit dans le système des prestations totales. Chez les Mélanésiens, Mauss avance que, même dans une société aux institutions politiques plus développées et à hiérarchie plus prononcée, même dans un système où le commerce est systématisé, à peu de chose près, les conclusions obtenues par l'étude des sociétés polynésiennes seront les mêmes. Seulement, bien qu'elles impliqueront encore des individus, elles impliqueront aussi, plus que chez les Polynésiens, des groupes d'individus. C'est que les prestations

(1) Marcel Mauss, Sociologie et anthropologie, p. 159.

totales ne se manifestent plus aussi étroitement à l'intérieur d'un clan, au travers des rapports entre individus ou familles, mais engagent différents clans. Le don, ici, pourra engager autant le donateur individuel que le donateur collectif. On sait déjà que le don n'est pas la gratuité, il provient de l'obligation de donner et de rendre; il a aussi des fonctions sociales, économiques et religieuses. C'est au travers du phénomène de potlach que tout cela devient le plus clair. Mauss veut étudier les touts (1). Or un tout est un ensemble de relations économiques autant qu'idéologiques. Dans les rapports entre sociétés, le donateur veut toujours en imposer au destinataire. Même si donner c'est obliger, dans le potlach, cela ne justifie pas le refus. Refuser un présent c'est insulter: cela peut conduire à la guerre qui est toujours au désavantage du plus faible auquel on peut en imposer plus facilement. La chose offerte est encore moins refusable qu'"on mêle les âmes aux choses" et qu'on "mêle les choses aux âmes" (2). Si on parlait comme Durkheim on dirait que le don trouve sa fonction en prescrivant à chacun des individus d'un système les règles de son comportement.

"En apparence le potlach est une donation. A certaines occasions, qui marquent des événements importants de la vie sociale - naissance, initiation, noce, conclusion de traités d'alliance, grandes fêtes, etc. -, le chef d'une unité sociale (tribu, clan, famille) procède, au bénéfice d'un autre groupe, à une distribution publique et ostentatoire de richesses (couvertures, canots, bidons d'huile, ornements, esclaves, etc.). Le donataire - appelons-le ainsi provisoirement - ne peut refuser ces bienfaits. Il les accepte donc, mais la coutume exige que plus tard, à une date qui n'est pas fixée avec

(1) Mauss a trouvé à ce propos bonne oreille chez bien des dialecticiens; ne mentionnons que le plus illustre: Gurvitch.

(2) Marcel Mauss, Sociologie et anthropologie, p. 173

précision mais qui est inéluctable, il restitue avec usure ces biens eux-mêmes ou la valeur à celui dont il les tient" (1).

Mais on ne doit pas oublier que cette fonction est corollaire d'une "lutte de richesses". Le prestige d'un chef, tout comme celui de son clan, sont liés à l'impression qui est provoquée chez le receveur et, donc, à la valeur des dons et à la générosité du chef ou du clan. Dans le potlach "le principe de l'antagonisme et de la rivalité fonde tout" (2). Le potlach est une lutte pour la richesse, pour le pouvoir, pour le rang: plus on en impose à l'autre, mieux on en ressort; si on n'en impose pas, on s'en fait imposer: d'où le perpétuel conflit. On sent bien que de telles conclusions ne sont possibles que si on tient compte de l'ensemble des rapports d'une structure.

Laissons Mauss nous dire ce qu'il retient de ces deux analyses:

"De ces observations sur quelques peuples mélanésiens et polynésiens se dégage déjà une figure bien arrêtée de ce régime du don. La vie matérielle et morale, l'échange, y fonctionnent sous une forme désintéressée et obligatoire en même temps. De plus, cette obligation s'exprime de façon mythique, imaginaire ou, si l'on veut, symbolique et collective: elle prend l'aspect de l'intérêt attaché aux choses échangées: celles-ci ne sont jamais complètement détachées de leurs échangistes: la communion et l'alliance qu'elles établissent sont relativement indissolubles. En réalité, ce symbole de la vie sociale... ne fait que traduire assez directement la manière dont les sous groupes de ces sociétés segmentées, de type archaïque, sont constamment imbriqués les uns dans les autres, et sentent qu'ils se doivent tout" (3).

(1). Henri Lévy-Bruhl, "L'Ethnologie juridique", in Ethnologie générale, pp. 1152-1153.

(2) Marcel Mauss, Sociologie et anthropologie, p. 200.

(3) Ibid., p. 194.

Mauss cherche donc à entretenir l'opposition entre la vertu et la nécessité de la vertu (1). C'est que dans ces sociétés qui ne sont pas à propriété ou à propriété privée, Mauss ne parvient pas à déceler l'esprit calculateur; or, en fin observateur, il découvre que la vertu a ses exigences. Cette subtile et juste observation vient de ce qu'il travaille beaucoup plus au niveau des choses données et de l'ensemble des conditions qui mettent en oeuvre le système des prestations totales qu'au niveau du donateur lui-même. Aussi, l'opposition est-elle doublement heureuse: elle permet d'expliquer le caractère dynamique de la structure qui ressort de l'action des différents acteurs en tant qu'ils intériorisent et assument un système de règles et une structure sociale; elle permet d'expliquer sans trop de figolement et de dentelle la vertu des primitifs.

Mais Mauss ne se contente pas de ses deux objets d'analyse: Polynésiens et Mélanésiens. Il est convaincu que les principes dégagés par ces analyses peuvent encore être décelés dans des sociétés davantage complexes. Pour lui, en effet, même les droits anciens trouvent leur base dans la morale don-échange. (Il affirmera même que "nos droits et nos économies se sont dégagés d'institutions similaires aux précédentes (droits et économies anciens)" (2)). Cependant, plus les sociétés sont

(1) Jean-Paul Sartre commente habilement cette opposition: "Mauss a fortement marqué le caractère ambigu du potlach, qui est à la fois un acte d'amitié et une agression. En fait, sous la forme la plus simple, l'acte du don est un sacrifice matériel dont l'objet est de transformer l'Autre absolu en obligé; quand des membres d'un groupe tribal rencontrent.. une tribu étrangère, ils découvrent soudain l'homme comme espèce étrangère, c'est-à-dire comme une bête carnassière et féroce qui sait dresser des embûches et forger des outils". Critique de la raison dialectique, p. 187.

(2) Marcel Mauss, Sociologie et anthropologie, p. 228.

complexes, plus les symptômes de l'existence de la morale don-échange sont difficiles à repérer; car plus de facteurs tendent à les camoufler. Il peut même arriver qu'on ait l'impression que cette morale n'ait rien à voir avec des sociétés très complexes. Des lois qui brillent beaucoup plus les intérêts privés que l'ensemble de la collectivité vont contre effectivement la structure des prestations totales qui est une structure collective. Il n'en demeure pas moins, selon Mauss, qu'il y a aujourd'hui des syndicats, des groupes de pression dont le discours indique que l'on commence à ressentir la nécessité de retourner au bien général plutôt que de rester au stade de l'intérêt particulier. On n'échappe pas et on n'échappera pas à cette morale ancienne, semble nous dire Mauss.

A la lumière de ces trois analyses, l'auteur termine son essai en présentant trois conclusions: une de morale, une autre de sociologie économique et d'économie politique, une dernière de sociologie générale et de morale.

Evidemment, il était difficile, pour celui qui venait de découvrir le fondement de la vie en société, de résister à la tentation d'y aller de quelques recommandations. Mauss rappelle que la morale don-échange est la base du système d'économie le plus ancien; à ce titre, elle doit être le but de nos sociétés (1).

(1) "Le système que nous proposons d'appeler le système des prestations totales, clan à clan, - celui dans lequel individus et groupes échangent tout entre eux - constitue le plus ancien système d'économie et de droit que nous puissions constater et concevoir. Il forme le fond sur lequel s'est détachée la morale du don-échange. Or, il est exactement, toute proportion gardée, du même type que celui vers lequel nous voudrions voir nos sociétés se diriger". Marcel Mauss, Sociologie et anthropologie, p. 264.

La conclusion pour l'économie stipule que le don n'est pas seulement un principe d'économie mais qu'il implique aussi, dans les populations qu'il touche, une prise de conscience de valeurs morales et culturelles qui déterminent les comportements (1). Une telle conclusion, pour celui qui a tant insisté sur l'idée à l'effet que tout élément d'un ensemble social est indissociable de l'ensemble, n'a rien de surprenant. Par ailleurs, il faut voir que Mauss est probablement le premier à avoir dégagé toute l'importance de la notion de culture (2). Il la considère comme un ensemble de représentations symboliques systématisées à l'intérieur desquelles on peut ranger les systèmes de prestations totales, l'art, la religion, la langue, les règles matrimoniales, la science. Tous ces systèmes, selon Mauss, visent à exprimer la réalité mais en mouvement. La culture est aussi un ensemble de relations qui noue les éléments de la société. Quant aux indices d'un retour à la culture des sociétés à prestations totales, Mauss dit ceci:

"Tous les groupements syndicalistes, ceux des patrons comme ceux des salariés, prétendent qu'ils défendent et représentent l'intérêt général avec autant de ferveur que l'intérêt particulier de leurs adhérents ou même de leurs corporations. Ces beaux discours sont, il est vrai, émaillés de bien des métaphores. Cependant, il faut le constater, non seulement la morale et la philosophie, mais même encore

(1) "Donner, c'est manifester sa supériorité, être plus, plus haut, magistrer; accepter sans rendre ou sans rendre plus, c'est se subordonner, devenir client et serviteur, devenir petit, choir plus bas (minister). Ibid. pp. 269-270. Sur le caractère supra-économique du potlach cf. Claude Lévi-Strauss, Les Structures élémentaires de la parenté; Jean-Paul Sartre, Critique de la raison dialectique.

(2) Bien que, comme on le verra, il n'a pas su en comprendre la cause, ou plutôt le rapport qu'elle entretient avec la structure.

l'opinion et l'art économique lui-même,
commencent à se hausser à ce niveau
"social""(1).

La dernière conclusion dont nous instruit Mauss, celle de sociologie générale et de morale, demande à être découpée en ses parties. La conclusion de morale est assez simple; Mauss recommande tout simplement et carrément aux hommes de renoncer à leur "quant-à-soi", de s'"engager à donner et à rendre" (2). L'autre conclusion est beaucoup plus méthodologique; c'est celle qui a atteint le plus large public d'ailleurs: "Le principe et la fin de la sociologie, c'est d'apercevoir le groupe entier et son comportement tout entier" (3). Cette dernière conception, ou plutôt création, prendra valeur d'axiome pour une sociologie post-maussienne et fera de son auteur un classique. La sociologie, pense Mauss, plus que l'histoire, a avantage à voir le fait social total et à composer des touts. Car, comme le dirait Lévi-Strauss aujourd'hui, l'histoire n'atteint jamais que des éléments de la structure et c'est dans la structure, dans l'ensemble des éléments, dans le tout structuré, qu'on trouve l'essence de la vie en société.

2. Mauss et sa méthode

Peu d'ouvrages sont strictement consacrés à Marcel Mauss, Peu d'ouvrages d'anthropologie, par contre, ne parlent jamais de Marcel Mauss. C'est qu'il est aujourd'hui une espèce de classique qui, surtout sur les questions de méthode, a établi des découvertes si fondamentales, si premières, et comme telles (c'est-à-dire où il les a laissées

(1) Marcel Mauss, Sociologie et anthropologie, p. 272.

(2) Ibid., p. 277.

(3) Ibid., p. 276.

si peu compromettantes (elles deviennent plus compromettantes dans les travaux qu'elles mettent en oeuvre) qu'il n'y a pas à les discuter: on les rappelle à l'occasion, c'est tout. Lévi-Strauss, celui qui, le plus, a fait aboutir les travaux de Mauss n'a jamais reproché que deux choses à ce dernier: 1^o, il a critiqué de façon moins que suffisante sa compréhension du hau; 2^o, il lui a reproché de ne pas être allé sur le terrain. Quant à l'essentiel, c'est-à-dire en ce qui concerne les notions d'échange, de structure, de fait social total, le père de l'anthropologie structurale en a fait le point de départ de ses recherches.

Jean Poirier dans son article intitulé "Histoire de la pensée ethnologique" écrit ceci:

"Marcel Mauss a exprimé en quelque sorte par avance les impératifs d'objectivité, de signification et de totalité qui conditionnent la recherche ethnologique: c'est ce dernier qu'il a le mieux explicité et qui a eu la plus large audience: ce "phénomène social total" n'est pas spécifique des cultures archaïques, mais c'est là qu'il est le mieux saisissable et qu'il représente une expérience d'ordre méthodologique: l'observateur ne pourra avoir une pleine intelligence du fait donné que s'il le replace dans son champ social, à la confluence des interactions qui confèrent à ce fait sa dimension et son sens" (1).

Pour bien comprendre l'importance de cette révélation et de cette révolution maussiennes, il faut se tremper dans l'histoire de la sociologie; plus précisément il faut montrer la différence

(1) Jean Poirier, "Histoire de la pensée ethnologique", in Ethnologie générale, pp. 130-131.

entre Durkheim et Mauss. Les historiens de la sociologie et de l'anthropologie, plus spécialement les américains, se contentent trop souvent d'accoler le nom de Mauss à celui de Durkheim ou de signaler la parenté entre ces deux esprits, alors que les différences sont aussi, sinon plus, importantes que les ressemblances. Certes Mauss est redevant à Durkheim, mais il s'en détache aussi avec force.

Lasse de la métaphysique et de la philosophie, impressionnée par le rythme accéléré, par les découvertes successives, par l'objectivité des sciences de la nature, la pensée sociale tenta d'assimiler sa pratique à celle des sciences physiques (1). Elle apprit ainsi qu'il fallait limiter le champ d'investigation et cerner avec précision les objets. Cette influence se comprend d'autant mieux qu'à l'époque l'épistémologie à la mode, montante, n'avait d'intérêt que pour la méthode expérimentale: méthode par laquelle une hypothèse ne trouve confirmation que dans les faits (2). Cette épistémologie, bien qu'efficace à plusieurs égards, alla inhiber bien des esprits sociologues. C'est Comte qui la poussa; c'est Durkheim qui l'appliqua. Ces esprits, s'imprégnèrent de la méthode qui fut à la mode en ce temps dans les milieux universitaires d'avant garde (3). Comte (à l'adolescence de la découverte) se lança aveuglément dans l'empirisme et le positivisme - car ils n'ont rien de contradictoires - crachant sur tout idéalisme, toute philosophie, sommetoute sur tout ce

(1) Ce mouvement n'est pas encore mort. Il a, encore aujourd'hui des canons aussi puissants que Karl Popper et Carl Hempel.

(2) En France, l'ouvrage le mieux exprimé de cette école, qui en est peut-être en même temps l'aboutissement, est celui de Claude Bernard intitulé Introduction à l'étude de la médecine expérimentale.

(3) Déjà chez Kant on avait émoussé l'esprit scientifique.

qui ne pouvait être confirmé par les faits. Pourtant, le discours de Comte est rempli de propositions qui ne sauraient être confirmées par les faits: qui peut prouver par les faits l'évolutionnisme, l'empirisme, le positivisme ou encore l'idée de syllogisme? L'évolutionnisme n'est-il pas au principe du plus grand idéalisme que l'histoire ait connu: l'hégélien? Enfin! chez Comte comme chez Durkheim il y eut un refus catégorique de l'a priori. Et il fallut presque un siècle de pratique scientifique et d'épistémologie pour qu'on comprenne que les faits ne sont pas premiers (1), que toute vérité scientifique n'a pas de preuve que dans la confirmation (2). Quoi qu'il en soit de la méthode expérimentale, quoi qu'il en soit des présupposés de Comte (3), Durkheim alla prendre l'un et l'autre et implanter pratiquement le positivisme en sociologie, fonder le fonctionnalisme (qui présuppose, en plus, l'ordre). Bien que cette pratique connut et connaît encore des déboires, elle porta (et laisse toujours) de grands fruits: elle a lancé pour toujours la sociologie sur la piste de l'objectivité, au moins comme visée. Durkheim, en effet, à raison, a sans cesse crié à l'objectivité (il eut cependant été préférable de s'en donner les moyens, quand ce n'eut été qu'en dénonçant, critiquant et fondant ses a priori). Il persuada plusieurs que le fait social devait être observable du dehors; qu'il devait être conceptualisé du dedans; qu'il devait être extérieur aux individus; qu'il devait être collectif, qu'il devait contribuer à l'intégration des individus dans un système et que, enfin, les faits sociaux étaient multiples. C'est riche de ces présupposés que Durkheim étudia un à un quelques faits sociaux pour en retrouver la fonction d'intégration dans des systèmes.

(1) Thomas Kuhn, The Structure of Scientific Revolutions.

(2) Lakatos, Althusser, Einstein, Sartre.

(3) Nous faisons vite ici, c'est que ce n'est pas notre propos de critiquer le positivisme. Nous cherchons à situer Mauss.

Instruit de cette pratique, Mauss, sans s'être imposé de critiquer l'épistémologie durkheimienne, sans même s'être imposé cette épistémologie, par sa pratique théorique et par le rapport qu'il entretenait avec ses objets, vint à faire remarquer que "rien ne se comprend si ce n'est par rapport au tout...: il n'est aucun phénomène social qui ne soit partie intégrante du tout social" (1). Certes, il y a dans cette affirmation l'écho fonctionnaliste. Mais le vocabulaire n'est plus celui de Durkheim: on parle de tout plutôt que de système; on parle de phénomène sans résistance, sans insister sur le terme de fait. C'est le positivisme qui n'est plus là. Les conséquences de cette affirmation sont énormes: bien sûr on recherchera toujours l'objectivité, mais on ne parlera plus de l'objectivité des sciences expérimentales. De même, en reconnaissant le caractère indissociable des multiples faits sociaux d'un tout, on ne renoncera pas à les analyser tous à la fois et à construire des relations susceptibles de les rendre intelligibles; on n'analysera plus un fait social indépendamment du tout. Jean Poirier toutefois fait cette mise au point:

"La recherche du fait social total, demandé par Marcel Mauss, ne se réfère pas exactement à la connaissance exhaustive du groupe, but illusoire, mais bien à l'existence de cette logique interne qui existerait au sein du groupe et qui ordonnerait en un tout cohérent ses constructions; la société archaïque a été architecturée même lorsque ses ordonnances sont voilées par des apports historiques, alors que les sociétés modernes ont été édifiées dans l'oubli des anciens modules qui étaient l'expression de modèles profonds" (2).

C'est le structuralisme qui a tiré toutes les conséquences de ces propositions: droit à la spéculation, droit à l'abstraction, vérité cohérence

(1) Cité par Jean-Louis Boutiller, "L'enquête d'ethnologie économique", in Ethnologie générale, p. 219.

(2) Jean Poirier, "Le Programme de l'ethnologie", in Ethnologie générale, p. 534.

plutôt que confirmation, etc. Le sociologue doit rendre intelligible la vie dans des sociétés concrètes; concrètement les sociétés sont des réseaux de rapports et non pas des systèmes de faits isolables; puisqu'il faut expliquer ces rapports, il faut s'en donner les moyens et non pas s'imposer des contraintes qui proviennent de pratiques étrangères à la sociologie. Ces propositions, d'autre part, concernent autant l'objet d'analyse que les méthodes, que les différentes disciplines. Car concrètement une société est marquée autant de facteurs sociaux que de facteurs économiques, que de facteurs psychologiques. Mais

"Si vraiment l'homme est "insécable" comme le disait Mauss, cela ne signifie pas que les diverses sciences humaines ne peuvent garder leur spécificité, depuis la démographie jusqu'à la psychologie, en passant par l'économie - mais cela devrait signifier que les sciences vouées à l'étude de l'homme groupé ne donneront leur pleine mesure qu'en s'unissant étroitement" (1).

Il faut voir aussi, comme le rappelle Marvin Harris, que

"Prior to the publication of The Gift, Mauss had expressed an interest in bringing psychological and sociological studies into closer proximity than Durkheim had deemed advisable" (2)

Chez Mauss, en effet, il n'y a jamais eu la répugnance durkheimienne envers le psychologique ni envers la psychologie. Etudier les sociétés concrètes oblige à étudier la psychologie des agents sociaux lesquels ont pour le moins une psychologie (3). Le fait social total présuppose des pratiques humaines subjectives, des relations inconscientes et conscientes.

(1) Jean Poirier, "Le Programme de l'ethnologie", in Ethnologie générale, p. 547.

(2) Marvin Harris, The Rise of Anthropological Theory, p. 484.

(3) Le sociologique est psychologique, mais il ne faut pas oublier non plus, comme le rappellera Lévi-Strauss, que le psychologique est sociologique.

Or, le sociologue ne doit pas éliminer tout cela sous le simple prétexte que le mot objectif s'oppose au mot subjectif. Bien au contraire, il faut apprendre à considérer objectivement ce qui est subjectif (1) à découvrir le subjectif dans l'objectif et vice versa. De même, il faut apprendre à construire, à l'aide de concepts (subjectifs-objectifs) une connaissance qui reproduit les relations inconscientes ou conscientes d'une structure. Rechercher le subjectif dans l'objectif, c'est toujours être sur la piste de l'objectivité, mais, de façon réaliste, c'est aussi reconnaître que le jugement objectif a des limites qui doivent être dénoncées (2). Mauss étudie les phénomènes sociaux totaux; pour cela il réunit les multiples faits sociaux pour en trouver, ou plutôt produire, le système: ce système ne pourrait être a priori en tant que construction théorique. Mauss n'est pas bloqué par un empirisme disgracieux, ni par un positivisme inefficace en sciences humaines (3). Il ne se laisse pas impressionner et ne craint pas la théorie -tout comme Lévi-Strauss - pour rendre intelligible non seulement un ensemble d'éléments, mais aussi les relations entre les éléments de cet ensemble. Mauss étudie les sociétés en fonction de leur contexte. Il veut exprimer les faits sociaux à l'intérieur d'une totalité, car tous les faits sociaux sont interdépendants. Il veut entrer dans les phénomènes complexes de tous autonomes.

"With his insistence upon a sharp separation between the collective and individual mind, Durkheim had failed to give proper emphasis to the possibility of understanding social phenomena from the inside, so to speak, of

(1) Claude Lévi-Strauss écrit: "de toute les sciences, (l'anthropologie) est seule, sans doute, à faire de la subjectivité la plus intime un moyen de démonstration objective". Anthropologie structurale deux, p. 25.

(2) C'est Léo Ferré qui criait: "la dénonciation c'est l'objectivité". Hors contexte, bien sûr, mais intéressant, tout de même.

(3) Ce n'est pas, ici, que nous acceptons l'opposition de Dilthey et de Spengler entre sciences physiques et sciences humaines. Ce n'est pas non plus que nous somme convaincus de l'efficacité du positivisme en science.

the minds of the individuals participants. This corresponds, writes Lévi-Strauss, to a general fault of science whereby the subjective properties are left to one side while we seek explanations in purely objective terms" (1).

Le don n'est pas donné objectivement, au sens où Durkheim comprend ce mot; il n'est pas un fait empirique. On en retrouve certaines manifestations, mais son rôle est structural, donné à la lumière d'une construction théorique, d'une structuration, qui considère l'ensemble de la société, aussi bien le visible que le psychologique, que le statistique... Le don est dégagé par l'intelligence des liaisons dynamiques d'une structure autonome conceptualisée.

3. L'Essai sur le don et sa morale

Si l'influence de l'Essai sur le don a été décisive en matière de méthodologie, on ne peut en dire autant des considérations morales sur lesquelles se termine l'ouvrage. Peut-être est-ce parce que Mauss, tout comme Rousseau, est trop victime d'une certaine apologie du "primitif". En tout cas si on cite souvent un Mauss non compromettant pour rappeler l'idée de totalité, d'un autre côté on ne parle à peu près jamais de sa morale, peut-être parce qu'elle a quelque chose d'un peu idyllique. Ce n'est pas tant la théorie du don-échange qui fait problème, c'est la puissance qu'il donne pour sa morale (et non pas quand il en découvre les formes) à la culture.

Quoi que l'on puisse penser du don-échange, il a servi à élaborer de grandes théories, toujours vigoureuses, et plusieurs parlent de sa

(1) Marvin Harris, The Rise of Anthropological Theory, pp. 484-485.

pertinence encore aujourd'hui. Peut-être est-il vrai que la morale don-échange est au principe des sociétés primitives: certes elle a permis à Lévi-Strauss d'expliquer la prohibition de l'inceste par l'échange des femmes; mais ce n'est pas à nous ici de juger de la pertinence de ce concept pour des sociétés aussi complexes que celles à mode de production capitaliste. S'armer pour rendre une telle sentence demanderait infiniment d'analyses détaillées, d'observations précises et généralisantes, d'études de rapports que nous ne pourrions pas produire ici. Nous nous contentons d'une opinion et nous nous en remettons à Lévi-Strauss pour appliquer Mauss au XXIème siècle. On verra nos hésitations par après. Lévi-Strauss ne doute pas de l'universalité spacio-temporelle du principe don-échange et dit même en voir des symptômes aujourd'hui: la Noël, par exemple. Pour Lévi-Strauss, en effet, la Noël n'est qu'un autre potlach. Après avoir souligné le caractère supra-économique du potlach, le père de l'anthropologie structurale écrit ceci:

"Des fêtes et des cérémonies règlent, chez nous aussi, le retour périodique et le style traditionnel de vastes opérations d'échange. Dans la société nord-américaine, qui semble souvent chercher à réinventer dans la civilisation moderne des attitudes et des procédés très généraux des cultures primitives, ces occasions prennent une ampleur tout à fait exceptionnelle. L'échange des cadeaux de Noël, auquel, pendant un mois chaque année, toutes les classes sociales s'appliquent avec une sorte d'ardeur sacrée, n'est pas autre chose qu'un gigantesque potlach impliquant des millions d'individus, et au terme duquel bien des budgets familiaux se trouvent confrontés à des durables déséquilibres" (1).

(1). Claude Lévi-Strauss, Les Structures élémentaires de la parenté, pp. 65-66.

Cette opinion est, jusqu'à preuve du contraire, la nôtre.

Mais ce qui nous étonne le plus chez Mauss, dans cet Essai sur le don, c'est son idée à l'effet que la culture devrait être reformulée pour qu'on puisse réorienter les sociétés complexes dans la voie "primitive" de la morale don-échange. Mauss, on l'a vu, dit en effet que le système des prestations totales forme le fond sur lequel se dégage cette morale et qu'il est exactement du même type que celui vers lequel il voudrait voir nos sociétés se diriger. Après Marx, une telle déclaration a de quoi surprendre (1). Chez Mauss lui-même, d'ailleurs, elle n'étonne pas moins.

La thèse marxiste à l'effet que l'être détermine la conscience implique entre autre, pour parler comme Foucault, que toute culture a ses conditions de possibilité ailleurs qu'en elle-même. Une culture est toujours un reflet plus ou moins fidèle de tous les éléments de la structure sociale à tel moment de son histoire. Les cultures s'adoptent donc (bien qu'on ne puisse parler d'unilatéralité, il est vrai) aux structures sociales, lesquelles sont en perpétuel changement. Il n'y a pas à vouloir imposer une culture contre l'histoire; les utopistes l'ont bien appris et l'apprennent encore. La seule chose qui importe c'est de comprendre telle culture et de la situer historiquement.

(1) Le fait que le structuralisme, si populaire, soit généralement marxiste explique peut-être qu'on passe sous silence ces vœux maussiens.

Mauss lui-même montre bien qu'il faut intelliger le tout en ne préjugant pas des réponses. Cela implique en outre qu'il ne faut pas renoncer pour des principes universels, ou à cause de résultats obtenus dans des analyses particulières, à considérer le particulier, Mauss ne dit-il pas: "Il faut... observer ce qui est donné. Or, le donné, c'est Rome, c'est Athènes, c'est le Français moyen, c'est le Mélanésien de telle ou telle île, et non pas la prière ou le droit en soi" (1).

Mauss a peut-être raison de souligner le caractère fonctionnel de la morale don-échange chez les Mélanésiens et même ailleurs. Mais il n'y a pas à chercher à y revenir. Il faut bien plus montrer, si l'on y insiste, à quoi correspond cette morale aujourd'hui et en trouver les manifestations. Peut-être découvrira-t-on comme Lévi-Strauss que la Noël est un résidu du potlach, mais peut-être aussi découvrira-t-on, si on accepte de procéder à une analyse particulière et généralisante, que la Noël n'a pas le caractère fondamental, ou pas le même rôle, dans la société capitaliste qu'elle a chez la Polynésienne. Peut-être est-il vrai comme le pense Mauss, qu'il y a dans les sociétés les plus complexes des indices qui permettent de parler d'une tendance à se préoccuper de la société globale, mais peut-être les raisons ne sont pas celles de la société Mélanésienne. Le structuralisme, chez plusieurs, même en anthropologie, recherche beaucoup plus à repérer les différents modes de production que les systèmes de prestations totales ou les indices de ces systèmes. Si vraiment la morale don-échange émane du système des prestations

(1) Marcel Mauss, Sociologie et anthropologie, p. 276.

totales, n'y a-t-il pas avantage à voir quelle morale émane du système d'économie bourgeoise? S'il y a des comparaisons à faire, s'il y a des similitudes à établir, cela ne peut être réalisé qu'après une étude du bourgeois chez lui, de l'ouvrier chez lui... En cela, je crois, s'explique que la méthode de Mauss ait eu beaucoup plus de poids, ait suscité beaucoup plus d'intérêt que sa morale. Sa méthode, parce qu'elle ne bloque pas le chercheur et vise la société concrète à attirer les esprits. Sa morale, parce que le chercheur prudent ne renonce jamais aux analyses locales et doute toujours des universels, même s'il cherche à généraliser, et parce que les idées ne s'imposent pas sur le monde sans subir de contre-coups, a été négligée.

Collaboration; Ethnologie générale, Encyclopédie de la Pléiade,
Volume publié sous la direction de Jean Poirier, Gallimard,
Paris, 1968.

HARRIS, Marvin, The Rise of Anthropological Theory, Thomas Y.
Crowell Company, New York, 1968.

LEVI-STRAUSS, Claude, Anthropologie structurale deux, Plon, Paris, 1973.

LEVI-STRAUSS, Claude, Les Structures élémentaires de la parenté, Maison
des sciences de l'homme, Collection de rééditions II, Mouton, Paris,
1973.

MAUSS, Marcel, Sociologie et anthropologie, Sociologie d'aujourd'hui,
Presses universitaires de France, Paris, 1973.

SARTRE, Jean-Paul, Critique de la raison dialectique, Tome I, Théorie
des ensembles pratiques, Bibliothèque des Idées, Gallimard, Paris,
1960.